

DIRECTION REGIONALE DU CENTRE-SUD

Bureau: SAFI (200)

SAFI, le 16/09/2025

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

N° 20020250000012

L'ordonnateur des douanes et impôts indirects au bureau de SAFI (200), procédera à la vente aux enchères publiques des lots des moyens de transports cités en annexe.

La vente aura lieu à l'ordonnancement de safi le 30/09/2025 à partir de 10:00.

Les lots proposés à la vente dont la liste jointe en annexe, peuvent être visités par les enchérisseurs au magasin du bureau des douanes SAFI (200) tous les jours ouvrables pendant les heures légales de travail.

Conditions de vente :

Avant toute participation à la vente, chaque enchérisseur doit déposer auprès du receveur des douanes à SAFI une caution bancaire ou tout document en tenant lieu, de type payable à la première demande. Le cautionnement est fixé dans le tableau ci-dessous (annexe 1).

- Les enchérisseurs doivent présenter :

***Un quitus fiscal justifiant leur régularité vis-à-vis du fisc**

- Les offres sont faites verbalement sur les lieux de la vente par les enchérisseurs et sont reprises oralement et à haute voix par un crieur ;
- Les lots sont vendus au plus offrant et dernier enchérisseur ;
- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité ;
- Les paiements sont effectués immédiatement après adjudication par les moyens prévus par la réglementation en vigueur et acceptés par l'Administration au titre des ventes. A défaut de quoi les lots seront remis en vente conformément aux dispositions légales en vigueur ;
- Les lots payés doivent être enlevés immédiatement ;
- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les lots adjugés et non retirés demeurent aux risques des adjudicataires. Leur détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à des dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause ;
- Le service peut s'opposer à l'enlèvement des dits lots lorsqu'ils sont reconnus impropres à la consommation par la faute de l'acquéreur ;
- Les enchérisseurs doivent être munis d'une pièce d'identité officielle, faute de quoi l'offre sera rejetée ;
- Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs ;
- L'acquéreur doit tenir une comptabilité matière des marchandises acquises intégrée à la comptabilité générale de son entreprise ; Le défaut de cette comptabilité entraînera le rejet automatique des justificatifs d'achats en douane qui seraient présentes ultérieurement aux contrôles douaniers ;
- Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme, tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des Douanes ;
- La résolution de la vente est prononcée de plein droit et sans sommation, si le retraitement de la marchandise vendue n'est pas effectué dans un délai de huit (8) jours à compter de la date de l'adjudication ;
- Le service recourra à la procédure de la folle enchère si l'adjudicataire ne remplit pas ses obligations ;
- Les données à caractère personnel concernant les participants aux ventes en douane sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects conformément aux dispositions de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Ce traitement a fait l'objet d'une autorisation auprès de la CNDP sous le numéro A-PO-313/2019 délivrée suite à la décision n° 21-2023 du 17/03/2023;
- Les compétiteurs doivent joindre une copie du RC prouvant l'exercice du métier de ferrailleur pour l'acquisition des moyens de transport destinés à la ferraille.

Pour plus d'information veuillez contacter Monsieur **EL IMAMI Abdelbasset** au **0643710464**

L'ordonnateur des Douane.

Annexe 1
LOTS OBJET DE LA VENTE

Référence lot	Marque	Modèle	Immatriculation	Caution	Photo	ETAT
20020250000075	BMW	X6	7290T1 Date de P.M.C : Sans	70.000		CIRCULATION
20020250000076	IVECO	DAILY	75247B6	10.000		FERRAILLE
20020250000077	VOLKSWAGEN	BORA	7523HFS	5.000		FERRAILLE
20020250000078	MERCEDES	207D	31507A50	3.000		FERRAILLE
20020250000079	fiat	ducato3.0 jtd / multijet	ww949403	8.000		FERRAILLE

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT
AUTORISATION CNDP N°A-PO-313/2019
DELIVREE SUITE A LA DECISION N° 21-2023 DU 17/03/2023
(Loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques
à l'égard du traitement des données à caractère personnel)

Je soussigné :

Nom:

Prénom :

CIN:

Déclare avoir été informé que les données à caractère personnel me concernant sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects dans le cadre des ventes en douane.

En outre, je déclare avoir été informé de mes droits d'accès, de rectification et d'opposition à l'usage de ces données, droits que je peux faire valoir en envoyant un mail à l'adresse gmsad@douane.gov.ma.

Fait à, le

Signature de la personne concernée
(Précédée de la mention « Lu et Approuvé »)